

COMMUNIQUE : Négociation de l'accord sur le télétravail à Bercy Dernière ligne droite

La quatrième et dernière réunion de négociation prévue pour la journée du 13 avril a été l'occasion pour la **CFTC** de rappeler les revendications non encore prises en compte dans le projet d'accord qui nous a été soumis.

1. Les demandes CFTC reprises dans le projet d'accord

La majeure partie de nos propositions ont été intégrées au projet d'accord :

- La formation a été étendue à l'ensemble des collectifs de travail et pas uniquement au télétravailleur et à son responsable
- Le travail et son organisation ont enfin obtenu la place centrale qui doit être la leur : l'accord précise bien qu'il faut parler travail, charge de travail et organisation du travail dans tous les services afin de faire en sorte de réunir les meilleures conditions de travail pour tous les agents.
- Le droit à la déconnexion a été mieux précisé
- Les matériels et outils mis à dispositions des télétravailleurs ont été précisés
- La possibilité de négociations locales a été intégrée au texte
- La possibilité de demander 3 jours de télétravail par semaine est confirmée

2. La proposition de création d'un fonds ministériel

Le Secrétariat général propose de créer un fonds national d'accompagnement du télétravail doté de 3 millions d'euros pour 2022 si l'accord est signé.

La CFTC est favorable à la mise en place de ce fonds mais regrette qu'à ce stade il ne soit pas acté qu'il puisse se pérenniser au-delà d'une année.

3. Les demandes CFTC portées lors de cette dernière séance

Cette dernière réunion a été l'occasion pour la CFTC de demander l'intégration de ses revendications restantes :

- Nous avons demandé à ce que le droit à la déconnexion soit encore plus précisé au niveau ministériel pour en assurer une meilleure effectivité dans tous les services du ministère
- Nous demandons au Ministère de s'engager à mieux dimensionner les infrastructures informatiques
- Nous avons rappelé que le déploiement d'outils de communication et de collaboration est très urgent afin d'assurer de bonnes conditions de travail à tous les agents
- Nous demandons également la possibilité de faire des HMI nationales.
- Nous avons demandé la hausse de l'indemnisation des jours de télétravail et du plafond annuel sur la base de l'inflation constatée

Suite à nos échanges, le secrétariat général s'engage à nous transmettre d'ici début mai le projet d'accord finalisé sur lequel nous aurons un mois pour nous positionner.